

BSV n°1. Jeudi 18 janvier 2018

BSV de pré-campagne

Ce BSV de pré-campagne s'articule en 2 volets. Le premier porte sur de l'information réglementaire Passeport Phytosanitaire Européen (PPE) avec une invitation à une **réunion d'information et d'aide à la déclaration.** Le second volet est consacré à la santé des plantes avec des conseils sur la prophylaxie.

Le PPE : réunion d'information

Le passeport phytosanitaire européen (PPE) est un document officiel attestant du respect des dispositions réglementaires européennes relatives aux organismes nuisibles réglementés. Ce document accompagne certains végétaux, produits végétaux ou autres objets circulant sur le territoire de l'Union Européenne, y compris ceux qui circulent uniquement en France (article L.251-12 du code rural). Exemples de PPE :

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE		
ONPV-FR	PL 12345	RP

FRANCE	PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE	
Numéro d'immatriculation	HN12345	
<i>Lavandula angustifolia</i>		

Le dispositif a subi des évolutions ces dernières années avec notamment une augmentation importante de végétaux soumis à PPE dû à la bactérie *Xylella fastidiosa*.



Un nouveau règlement européen va être mis en place et en 2019 ce seront l'ensemble des végétaux destinés à la plantation, hors semences, qui seront soumis à PPE.

Afin de vous accompagner pour 2018 dans ces changements, le service SRAL de la DRAAF Normandie et les FREDON, organisent une réunion d'information et d'aide à votre déclaration annuelle d'activité (article D.251-3-1 du code rural) :



- Vous êtes détenteurs de végétaux -



Pépiniéristes, horticulteurs, jardinerie, revendeurs grossistes et détaillants, service des espaces verts, établissements publics et privés de l'enseignement agricole

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE EUROPÉEN (PPE)

Nous vous proposons une réunion d'information
et d'aide à la déclaration annuelle d'activité

Mardi 13 février 2018, 9H30
Lycée agricole et agroalimentaire d'Yvetot
Bâtiment de l'administration du lycée
Route de Caudebec
76190 AUZEBOSC

OU

Judi 15 février 2018, 9H30
DREAL Normandie
Salle n°18 – Rez-de-chaussée
23 Boulevard de Général Vanier
14000 CAEN



La prophylaxie : une étape incontournable

La prophylaxie consiste à mettre en place un ensemble de mesures préventives permettant d'empêcher l'apparition, le développement et la dissémination de ravageurs ou maladies.

Empêcher l'arrivée de maladies ou ravageurs

↳ Désinfection des structures de production

Réalisez un vide sanitaire avant la mise en place d'une culture : la désinfection et le nettoyage seront efficaces si les résidus de cultures ont été jetés, les invendus et fins de séries détruits et les adventices éliminées.



↳ Introduction de plants sains

Achetez des plants sains (plants certifiés, plants munis d'un passeport phytosanitaire) pour bien démarrer ses cultures.



Il est préférable d'isoler dans la mesure du possible les plantes de négoce. Ne négligez pas les pieds mères qui servent de refuge.

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE	
ONPV-FR	BN xxxxx

Plant d'impatiens en micro-motte

↳ Utilisation de substrats et de contenants sains

Utilisez du terreau et des contenants neufs ou désinfectés. Un terreau recyclé favorisera l'apparition de certaines adventices et autres agents pathogènes.

Certains pathogènes racinaires se maintiennent dans le sol, ne replantez pas les mêmes espèces ou autres plantes sensibles au même endroit.

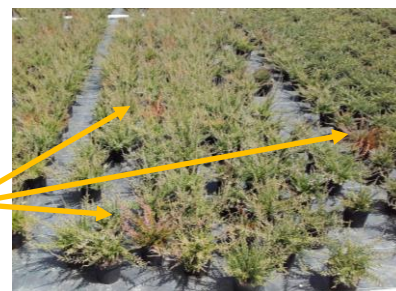


Limiter la progression de maladies ou ravageurs

↳ Destruction de plantes contaminées ou mortes

Afin de ne pas contaminer les plantes voisines, il est indispensable de mettre en quarantaine une plante suspecte et de détruire les plantes contaminées ou mortes.

Phytophthora sur plants de bruyère



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AREXHOR SM, CAT LE BELLAIE, Chambres d'agriculture de Normandie, HORTI PEPI, DRAAF Normandie, les jardins suspendus de la Ville du Havre, Lycée agricole et horticole de Coutances et les producteurs

Suppression des déchets de végétaux

Dans la mesure du possible, éliminez les déchets de taille ou les feuilles tombées au sol (les ravageurs et agents pathogènes peuvent s'y conserver).

Elimination d'adventices

Désherbez les abris et leur abord : certaines adventices servent de réservoir à certains insectes (acariens, aleurodes, cicadelles, pucerons, thrips,...). Ces insectes piqueurs suceurs sont également vecteurs de virus.

Mise en place de bonnes pratiques culturales

Implantez les cultures sur des parcelles ou des substrats drainants ou bien drainés et évitez les excès d'humidité.

Adaptez l'arrosage aux cultures :

- Un arrosage au goutte à goutte permet de limiter les risques de dispersion de spores de champignons par l'eau de ruissellement (exemple : *Phytophthora spp*).
- Un arrosage par aspersion, limite le développement de certains insectes (exemple : le psylle sur *Eleagnus spp*).



Après arrosage, favorisez le ressuyage des plantes par l'aération : ouverture des ouvrants sous abris et distançage des plantes.



Désinfectez le matériel lors des opérations culturales : sécateurs, greffoirs,...mais aussi ses mains, afin de limiter les risques de contamination d'une plante à l'autre.

Désinfection des outils à l'alcool dilué à 70°C

Surveiller ses parcelles

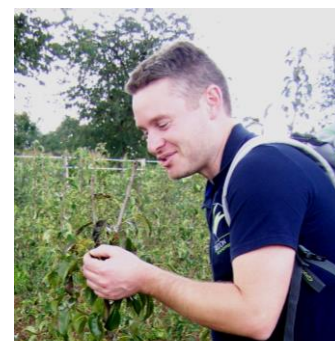
L'observation

Surveillez régulièrement l'ensemble de vos cultures afin d'observer les premiers symptômes :

- les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets ;
- les insectes évoluent plus rapidement sous serre (endroits les plus chauds, plantes suspendues...).

Le réseau d'épidémiosurveillance

Ce suivi peut permettre de participer au réseau d'épidémiosurveillance et de comparer ses observations à la tendance sanitaire régionale à travers la lecture du BSV (vous trouverez un formulaire d'inscription à la fin de ce BSV).



Observation dans une parcelle de fruitiers

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AREXHOR SM, CAT LE BELLAIE, Chambres d'agriculture de Normandie, HORTI PEPI, DRAAF Normandie, les jardins suspendus de la Ville du Havre, Lycée agricole et horticole de Coutances et les producteurs

Le réseau d'épidémiologie permet :

- d'être au courant de l'actualité sanitaire de la région et participer à la bonne gestion sanitaire de sa région (Réunion bilan annuelle, synthèse annuelle des échantillons envoyés par le réseau, envoi BSV par mail) ;
- d'échanger avec les autres observateurs et l'animateur ;
- de bénéficier de l'expertise du réseau ;
- de se perfectionner dans l'observation sanitaire en suivant la démarche suivante :
 - ° L'investigation (Protocoles/Plante hôte, symptômes ou signes ou indices, historique, conditions de culture)
 - ° Les hypothèses
 - ° L'identification
 - ° L'analyse des résultats

Devenez observateurs pour l'année 2018 !

Afin d'assurer un meilleur suivi sur l'ensemble de la région Normandie, nous invitons tout producteur ou professionnel en relation avec cette filière végétale à rejoindre le réseau des observateurs du BSV Cultures ornementales.

Pour cela, c'est simple, il vous suffit de remplir la fiche suivante et de nous la renvoyer.

• Je participe au réseau d'observateurs :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Profession (Pépiniériste, Horticulteur, Conseiller spécialisé, Professeur, Chef de culture, Responsable de rayon, etc...) :

.....

Bioagresseurs et/ou cultures pouvant être suivies :

.....

.....

FREDON de Basse-Normandie – Béatrice REAUTE
4, place de Boston – Bât A – 14200 Hérouville Saint Clair
Tel : 02-31-46-96-52 – Fax : 02-31-46-96-59
beatrice.reaute.fredonbn@orange.fr

Crédit photos : FREDON BN

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AREXHOR SM, CAT LE BELLAIE, Chambres d'agriculture de Normandie, HORTI PEPI, DRAAF Normandie, les jardins suspendus de la Ville du Havre, Lycée agricole et horticole de Coutances et les producteurs